



Nicolas Wilhelm, responsable du service technique du SIEM



Journal réalisé par le
Centre Régional
de la Propriété
Forestière



avec le concours
du Ministère de
l'Agriculture et de la
Pêche

rhône-alpes
de la Région
Rhône-Alpes



la participation
de la Coforet

A tout juste 40 ans, Nicolas Wilhelm n'en finit pas d'explorer de nouveaux horizons professionnels. D'abord diplômé en mécanique productique, il commence à travailler pour les collectivités grâce à ses compétences informatiques. Peu à peu, il se réoriente vers l'environnement et est rapidement promu responsable du service technique du Syndicat intercommunal des eaux des Moises (Siem). A la tête d'une équipe de 13 personnes, il gère aujourd'hui le captage et l'acheminement de l'eau potable sur une vingtaine de communes de la rive sud du lac Léman, entre Thonon-les-Bains et Genève... et s'intéresse depuis peu à la foresterie. Pour cause, l'ouverture d'un dialogue qui se veut durable entre le Siem et les propriétaires privés du massif des Moises. « Ce que je recherche, c'est une meilleure gestion du massif qui permette à chacun d'y trouver son compte : que les forestiers aient une productivité optimale, et que notre eau soit d'une qualité optimale », explique l'ingénieur.

Huit sources sont actuellement captées sur le massif des Moises, de quoi alimenter 6 à 12 000 personnes. Le bassin versant, qui s'étend sur 12 km², est couvert à 80 % par des forêts, « d'où l'intérêt pour nous de travailler avec les forestiers, et, pour eux aussi, de travailler avec nous », précise Nicolas Wilhelm. En effet, les contraintes de gestion sont très importantes aux abords des captages. Des périmètres de protection, associés à des servitudes d'exploitation forte (pas de coupes à blanc ni d'excavations de routes dans le périmètre rapproché, par exemple), doivent être respectés afin de garantir une certaine qualité d'eau.

C'est d'ailleurs à cause d'importants travaux sur une route forestière en 2002 que tout a commencé. « Des intrusions dans le périmètre immédiat de la source des Moises ont créé de la turbidité, retrace Bertrand Deville, chargé du dossier au Siem. C'est ce qui a poussé le Syndicat à s'interroger sur ses rapports avec les forestiers ». Grâce à la filtration forestière naturelle, le massif fournit en grande quantité une eau d'excellente qualité, qui ne nécessite qu'un traitement relativement simple et peu coûteux. Une estimation rapide du Siem évalue les coûts de fonctionnement en pompage dans le lac à 0,11 euros/m³ d'eau, contre 0,01 euros/m³ en captage sur le Massif. « Le Syndicat et les élus ont rapidement compris l'intérêt de pérenniser cette ressource », conclut Nicolas Wilhelm. En 2004, un comité de pilotage est créé pour monter un projet européen Life (L'Instrument Financier pour l'Environnement), dont l'objectif est d'établir des



méthodes de contractualisation entre producteurs d'eau potable et propriétaires ou gestionnaires forestiers. Les premières actions concernent le lancement d'une étude hydrogéologique pour mieux connaître la ressource en eau, et la prise de contact avec les propriétaires du Massif des Moises.

Mais le Siem se heurte au très fort morcellement foncier de la zone : plus d'une centaine de propriétaires sont concernés, et le cadastre n'est pas du tout à jour. Bertrand Deville désespère : « nous essayons donc de mettre en place une action d'animation pour faciliter le regroupement des propriétaires privés, préalable obligatoire si on veut ensuite contractualiser avec eux autour de bonnes pratiques ». Autre problème - et de taille ! - la difficulté du dialogue entre les forestiers et les ingénieurs des eaux. La différence de vocabulaire entraîne des incompréhensions et peut effrayer les propriétaires. Un stagiaire forestier pourrait être embauché prochainement pour servir de « traducteur ». Il serait également chargé de réaliser une étude économétrique estimant les bénéfices pour les forestiers à se regrouper pour la gestion concertée de leur massif forestier.

Finalement, le projet Life n'aura pas été retenu par la Commission Européenne, mais la petite équipe ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. D'autres financements, sous la forme d'un projet Interreg, sont recherchés. Dans ce cadre, la région serait associée à d'autres collectivités françaises, suisses ou italiennes avec des échanges d'idées et des exemples positifs mis en place. « On espère aboutir à un modèle de gestion en 2010 », assure, optimiste, Nicolas Wilhelm.

Laure Marandot



PRO SILVA FRANCE tiendra son assemblée générale ordinaire à :
Auberive (Haute Marne)
les 15 et 16 septembre 2007
Samedi 15 septembre
Rendez-vous à 8h15 Place Bel Air à Langres ou à 8h45 à la mairie
d'Auberive. Départ en car
Assemblée générale à l'abbaye d'Auberive de 17 à 18h30

Dimanche 16 septembre
Rendez-vous à 8h30 à Auberive

Inscription soulaillée avant le 15 juillet (30 €/personne : repas
de midi, car, santé)
Pour cela, contactez Julien Tomasini au 08.78.21.45.48
ou à julien.tomasini@prosilva.fr
(Pensez à votre hébergement : Office du tourisme de Langres :
03.25.87.67.67 - <http://www.tourisme-langres.com>)